



Rue de Sambre, 22  
7850 ENGHIEU  
Tél. et Fax : 02/395.33.02  
[saint.vincent.enghien@gmail.com](mailto:saint.vincent.enghien@gmail.com)

Enghien, le 3 septembre 2018

Chers parents, famille de

Voici quelques renseignements pratiques que nous vous demandons de lire **attentivement**. Ils concernent les horaires, les tarifs, les modes de fonctionnement, ... bref, tout ce qu'il faut savoir pour vivre une année scolaire la plus harmonieuse qui soit.

### 1. Horaire des cours :

Matin	de 8h25 à 12h05
Après-midi	de 13h20 à 15h40 ( <b>14h10 le vendredi</b> )

### 2. Accueil extrascolaire :

Matin	de 6h30 à 8h25
Après-midi	de 16h00 à 18h30 (pour les enfants de l'école primaire, il s'agit, au début de la période, d'une <u>étude surveillée</u> , où les élèves sont répartis en 3 groupes.)
Après-midi (vendredi)	de 14h30 à 18h30 : accueil extrascolaire ou activités parascolaires (les informations qui concernent ces activités vous sont données par les organisateurs eux-mêmes).
Mercredi	de 12h05 à 18h30 : accueil extrascolaire - ATTENTION : dès 15h30, les enfants sont conduits à l'Institut Albert 1 <sup>er</sup> , place du Vieux Marché à Enghien. C'est donc là qu'il convient de venir les chercher.

### 3. Retour à la maison :

Un rang, conduit par un professeur, amène les enfants de l'autre côté de l'Avenue Reine Astrid, en traversant au passage protégé, afin que les enfants puissent rejoindre seuls l'Académie ou l'école des devoirs.

À la demande des parents, et seulement pour les enfants à partir de la 3<sup>ème</sup> primaire, une carte de sortie peut être délivrée. **Le déplacement des enfants détenteurs d'une carte de sortie se déroule sous la responsabilité des parents.**

### 4. Repas de midi :

Il est possible de prendre du potage ou un repas chaud tous les jours de la semaine, *sauf le mercredi*.

Les réservations des repas chauds se font en fin de mois précédent, au moyen d'un bon de commande double. Il convient de cocher les repas choisis (ou la « case de tête » si l'enfant les commande tous) et rentrer le bon de commande à l'école dans les meilleurs délais. Si l'enfant est absent, **il est demandé aux parents de prévenir l'école avant 9h00 afin de décommander le repas.**

**SI L'ÉCOLE N'EST PAS PRÉVENUE DANS LES DÉLAIS, LE REPAS SERA FACTURÉ.**

**Remarque importante : le service des repas chauds est subordonné au paiement régulier des factures et à un prépaiement selon des modalités qui vous seront expliquées dans le courant du mois de septembre. Sans paiement, nous nous verrons dans l'obligation de suspendre le service des repas chauds. Si vous éprouvez une difficulté, merci de prendre contact personnellement avec la Direction.**

Merci de votre compréhension.

Les repas chauds seront servis à partir du 6 septembre, et jusqu'au vendredi 21 juin.

## 5. Coûts des différents services :

### Facturés par l'ECOLE

Séance de natation (entrée et transport, ainsi que la surveillance complémentaire imposée par la nouvelle convention)	3.80 €	
Repas chaud	3.00 € (Acc et M1) 3.60 € (M2 et M3)	4.10 € (primaires)
Potage	0.50 €	

### Facturés par l'ASBL Récréation JG

Redevance temps de midi	5,00 € / mois (9 X par an)
Accueil extrascolaire et étude	En fonction de l'heure d'arrivée (matin) ou de départ (soir). Voir petit tableau ci-dessous.

	à partir de 6h30	à partir de 7h00	à partir de 7h30	Soir	départ à 17h00	départ à 18h00	départ à 18h30
Matin	1.65 €	1.10 €	gratuité		1.10 €	2.20 €	3.30 €
Mercredi	départ à 13h30	départ à 14h30	départ à 15h30	départ à 16h30	départ à 17h30	départ à 18h30	
	1.10 €	2.20 €	3.30 €	4.40 €	5.50 €	6.60 €	

L'accueil extrascolaire et la redevance « temps de midi » seront gratuits à partir du troisième enfant d'une même fratrie, composition de ménage faisant foi. (Les enfants ayant le même domicile)

### Estimation du coût des activités d'une année scolaire.

Afin de respecter le prescrit du décret qui règle la communication et la perception des frais dans l'Enseignement Fondamental, chaque titulaire, lors de la réunion de rentrée, présentera aux familles une ventilation la plus précise possible des frais envisagés pour l'année scolaire.

#### 6. La sortie des cours : Elle se déroule par la rue du Sac.

Vers 15h20, nous ouvrons la porte verte de la rue du Sac et invitons les parents à entrer dans l'école, sur la cour. A 15h40, nous ouvrons la grille grise, et les parents peuvent s'avancer pour récupérer leurs enfants :

- **Accueil-M1A** : les parents peuvent traverser la cour et se rendre dans la classe de Mme Nathalie.
- **M1B** : les enfants attendent leurs parents dans la salle de gymnastique.
- **M2B, M2-M3 et M3A** : les enfants sont dans le couloir du pavillon, et les parents peuvent les récupérer aux deux portes.
- **Primaires** : les parents se placent sur le chemin en clinkers, jusqu'à la grande grille orange. Lorsque l'enfant a vu l'un de ses parents, **il prévient son institutrice**, s'avance par l'escalier et est récupéré par le parent.

#### 7. Les contacts parents-école :

Il vous est loisible de prendre rendez-vous avec un professeur par l'intermédiaire du journal de classe, avant ou après la classe.

Dans les classes maternelles, il vous est possible de rencontrer les enseignantes en conduisant votre enfant le matin ou de solliciter un rendez-vous au moyen du cahier de communications.

#### 8. Les absences :

À l'école primaire, chaque absence doit être justifiée par un certificat médical (obligatoire à partir du 3<sup>ème</sup> jour) ou, pour une absence plus courte, par un document interne à l'école dûment complété et signé. Il est de la responsabilité des parents de produire les documents justificatifs aux titulaires dès le retour de l'enfant en classe.

Toutes ces informations et consignes, surtout celles qui concernent la *sortie des classes*, ont vraiment pour but de *sécuriser* les déplacements dans l'école. Une école est un lieu vivant, et, à l'usage, nous nous permettrons d'évaluer et d'éventuellement amender ou modifier l'une ou l'autre procédure.

En vous remerciant de votre compréhension et de votre indispensable soutien, je vous assure de notre dévouement pour vos enfants.

Benoît Renaux, directeur